

BC saisie par : LO RE	le 03.04.2024	Validé par: LO RE	le 03.04.2024
Interlocuteur : Chargé de secteur LO RE ELINE	EMS JUEN		
Centre : CS407 Chargé secteur TER04 07	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS Tél: 0979104314 Fax: 0476077113		

**Client:**  
**Contrat:**  
**ESI:** 1196-I-12-61 SASSENAGE Parc & Village ALLEE  
 PARC ET VILLAGE BAT V - 1 LOGT INDIV 17 IMP DES MYRTILLES  
 Destination: HABITATION Date fin constr.: 23.11.2022 Date entrée patrim.: 01.07.2018

<b>OBJET DE LA COMMANDE:</b> lumière en continue dans le local vélo <b>Réclamation PL/575699</b>
<b>Date de début d'exécution:</b> 03.04.2024 <b>Fin d'exécution:</b> 10.04.2024

Merci d'intervenir pour une vérification de l'éclairage en continu dans le local vélo  
 Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Code du Travail relatif à l'exposition à l'amiante et relève de la Sous-Section 4

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVERIFELE001-Verification d'une installation électrique, re	75,00	1,00	75,00	20,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
75,00	0,00	75,00	15,00	90,00

<b>Opération:</b>	<b>S. analytique:</b> Travaux parties communes
-------------------	--

**Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)**

<b>Date de fin de travaux</b>	<b>Travaux conforme au BC</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
-------------------------------	-------------------------------	------------	------------

**Observations:**

<b>Signature du locataire</b>	<b>Signature de l'entreprise</b>
-------------------------------	----------------------------------

**En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)**

**FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois**  
 La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés  
 Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art